

13.4 Finances publiques locales

En 2018, les **dépenses de fonctionnement des collectivités locales** ralentissent et se stabilisent (+ 0,2 %, après + 2,0 %), autant du fait du recul des subventions versées que de la maîtrise des frais de personnel. Leurs **recettes de fonctionnement** décélèrent également (+ 1,1 %, après + 2,3 % en 2017), mais moins vite que les dépenses du fait des rentrées fiscales structurellement moins élastiques. L'épargne brute qui s'en dégage progresse en 2018 plus rapidement encore qu'en 2017. Les **dépenses d'investissement** continuent d'augmenter en 2018 (+ 5,2 %, après + 6,2 % en 2017). Les **recettes d'investissement** progressent, elles aussi, très fortement (+ 10,5 %, après + 3,8 % en 2017) et l'encours de dette se stabilise en 2018 pour la première fois depuis 2003.

Au 1^{er} janvier 2019, la France compte 34 970 **communes** et 1 258 **établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** à fiscalité propre. Les dépenses de fonctionnement du secteur communal (communes et EPCI) s'établissent à 92,8 milliards d'euros (Md€), niveau quasiment stable par rapport à 2017. Cette quasi-stabilité est essentiellement due au ralentissement des frais de personnel et à la baisse des **dépenses d'intervention**. Comme les années précédentes, les dépenses de fonctionnement sont plus dynamiques dans les **groupements à fiscalité propre** que dans les communes. Les recettes de fonctionnement augmentent de 1,5 %, un rythme un peu moindre qu'en 2017. Les dépenses d'investissement (hors remboursements de dette) du secteur communal progressent de 6,5 %. Cette hausse provient aussi bien des dépenses d'équipement que des subventions d'équipement versées.

Les transferts de compétences dans le domaine du transport des départements vers

les régions, commencés en 2017, se poursuivent en 2018 en année pleine. Ces transferts s'accompagnent d'un transfert de financement, sous la forme d'une baisse de la part de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) perçue par les départements. L'ensemble de ces transferts impacte leurs dépenses et leurs recettes de fonctionnement. En 2018, les dépenses de fonctionnement diminuent de 0,8 %. Hors fonction transports, elles augmentent de 1,4 % (+ 1,7 % en 2017). Les transferts de compétences ont surtout pesé sur l'évolution des achats et charges externes (- 16,0 % en 2018, contre + 1,7 % hors achats liés à la fonction transports). Les recettes de fonctionnement baissent de 0,7 % (- 0,1 % en 2017) mais hors CVAE et attributions de compensation (AC) pour neutraliser l'impact du transfert de compétences de la fonction transports, elles stagnent (+ 0,1 %, après + 2,5 % en 2017). Les dépenses d'investissement augmentent en 2018, interrompant un cycle de fort repli de l'investissement départemental entamé en 2010. Les recettes d'investissement augmentent de 3,6 %, après trois années consécutives de baisse.

En 2018, les dépenses de fonctionnement des régions augmentent de 3,4 %, après + 10,3 % en 2017. Hors fonction transports transférée, elles diminuent de 1,9 % (+ 2,4 % en 2017). Les recettes de fonctionnement progressent en 2018 de 4,2 %. Hors produit de CVAE, nette des AC, elles augmentent de 2,2 % (+ 1,7 % en 2017). Les recettes d'investissement (hors emprunts) augmentent très fortement une nouvelle fois en 2018, sous l'effet de la montée en puissance des fonds européens gérés par les régions. En revanche, les dépenses d'investissement ne progressent pas. ■

Définitions

Administrations publiques locales : comprennent les collectivités locales et les organismes divers d'administration locale (Odal). Les collectivités locales regroupent : les collectivités territoriales à compétence générale (communes, départements et régions), les groupements de communes à fiscalité propre (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et communautés de communes) et certaines activités des syndicats de communes. Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexe.

Collectivités locales, collectivités territoriales, commune, dépenses d'intervention, dépenses d'investissement, dépenses de fonctionnement, établissement public de coopération intercommunale (EPCI), fiscalité locale, groupement de communes à fiscalité propre, recettes d'investissement, recettes de fonctionnement : voir rubrique « Définitions » en annexe.

Pour en savoir plus

- « Les finances des collectivités locales en 2019 », Observatoire des finances et de la gestion publique locales et DGCL, septembre 2019.
- « Les collectivités locales en chiffres 2019 », DGCL, juin 2019.
- « Les comptes des administrations publiques en 2018 – Le déficit public poursuit sa baisse et s'établit à 2,5 % du PIB », *Insee Première* n° 1753, mai 2019.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Dépenses des différents niveaux de collectivités locales en 2018

en milliards d'euros

	Montants	18/17 en %
Communes	89,7	1,0
Départements ¹	66,6	-0,2
Régions ²	32,3	3,1
Total collectivités territoriales	188,5	0,9
Groupements de communes à fiscalité propre ³	34,6	3,6
Ensemble collectivités territoriales et groupements à fiscalité propre	223,1	1,3

1. Montant hors collectivités territoriales uniques de Guyane et Martinique et collectivité de Corse. 2. Montant y c. collectivités territoriales uniques de Guyane et Martinique et collectivité de Corse. 3. Montant y c. métropole de Lyon et établissements publics territoriaux (EPT) de la métropole du grand Paris (MGP). Champ : montants hors gestion active de la dette ; hors volume budgétaire des syndicats. Note : dépenses totales hors remboursement de dette. Sources : DGFiP comptes de gestion (budgets principaux) ; calculs DGCL.

Concours financiers de l'État aux collectivités territoriales en 2019

en milliards d'euros

	Montants	Part en %
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	26,9	55,2
Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)	5,6	11,6
TVA transférée ¹	4,3	8,8
Mission Relations avec les collec. territoriales	3,9	8,0
Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	3,0	6,1
Compensations d'exonération	2,3	4,7
Autres concours de l'État	2,7	5,5
Ensemble des concours financiers de l'État²	48,8	100,0
Amendes	0,5	///
Fonds emprunts structurés	0,2	///

1. Fraction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) transférée aux régions, Mayotte, Corse, Martinique et Guyane depuis 2018.

2. Hors dégrèvements législatifs, subventions des ministères et TDIL ; moins les concours financiers hors enveloppe (amendes et fonds emprunts structurés). Source : DGCL.

Structure de la fiscalité locale en 2018

en milliards d'euros

	Communes et groupements ¹	Départ.	Régions	Total
Produits votés des 3 taxes « ménages »	43,0	14,5	///	57,5
Taxe d'habitation	22,8	///	///	22,8
Taxe sur le foncier bâti	19,1	14,5	///	33,6
Taxe sur le foncier non bâti	1,1	///	///	1,1
Produits des impôts économiques	14,0	4,5	9,5	28,0
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	8,0	///	///	8,0
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	4,7	4,2	8,8	17,7
Impositions forfaitaires des entreprises de réseaux (IFER)	0,6	0,3	0,7	1,5
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	0,8	///	///	0,8
Autres contributions	19,6	26,3	16,3	62,1
Droits de mutation à titre onéreux (DMTO)	3,1	11,5	0,1	14,7
Versement de transport	4,3	///	///	4,3
Taxe d'aménagement	1,1	0,6	0,1	1,7
Taxe d'enlèvement des ord. ménagères	6,9	///	///	6,9
Taxe sur les conventions d'assurance	0,1	7,1	0,1	7,3
Taxe sur les certificats d'immatriculation	///	///	2,3	2,3
Taxe sur la cons. finale de l'électricité	1,6	0,7	0,0	2,3
Taxe int. de cons. sur les produits énergétiques (TICPE)	0,1	6,1	5,9	12,1
Impôts et taxes Corse et Outre-mer	1,0	0,1	0,9	2,0
Taxe de séjour	0,4	0,0	0,0	0,5
Taxe d'apprentissage	///	0,0	2,3	2,3
Fraction de TVA	///	///	4,2	4,2
Autres taxes	0,9	0,1	0,4	1,5
Total impôts et taxes	76,6	45,3	25,7	147,6

1. Y. c. les syndicats.

Sources : DGFiP (comptes de gestion et REI) ; calculs DGCL ; calculs Insee.

Finances des collectivités territoriales et groupements à fiscalité propre

en milliards d'euros

	2017 (r)	2018 (p)	18/17 en %
Dépenses de fonctionnement	172,0	172,3	0,2
dont : achats et charges externes	30,5	30,8	1,0
frais de personnel	62,4	63,0	0,9
dépenses d'intervention	69,6	69,5	-0,1
frais financiers	4,0	3,7	-6,8
Recettes de fonctionnement	201,7	203,9	1,1
dont : impôts et taxes	133,8	140,8	5,2
concours de l'État	38,9	34,7	-10,9
Épargne brute	29,7	31,6	6,3
Dépenses d'investissement hors remboursements	48,3	50,8	5,2
Recettes d'investissement hors emprunts	19,5	21,5	10,5
Dépenses totales hors remboursements de dette	220,3	223,1	1,3
Recettes totales hors emprunts	221,2	225,4	1,9
Besoin ou capacité de financement	0,9	2,3	///
Remboursements de dette	13,5	14,1	4,1
Emprunts	13,9	13,4	-3,7
Dettes totales au 31 décembre	150,1	150,2	0,1

Champ : montants hors gestion active de la dette ; hors volume budgétaire des syndicats.

Sources : DGFiP, comptes de gestion (budgets principaux) ; calculs DGCL.

Dépenses des collectivités locales dans les principaux domaines de compétences transférées

en millions d'euros

	2010	2015	2019 (p)	19/18 en %
Compétences départementales				
Aide sociale ¹	33 678	39 537	42 226	1,3
dont : RSA	8 603	11 491	12 226	1,0
alloc. pers. d'autonomie (APA)	5 372	5 733	6 216	1,4
Collèges	4 304	4 149	4 426	3,9
Serv. dépt. d'incendie et de secours	2 386	2 663	2 749	0,6
Compétences régionales²				
Formation prof. continue et apprent.	5 052	5 372	5 161	2,1
Enseignement	6 326	6 239	6 460	2,0
Transport ferroviaire de voyageurs	3 195	4 195	4 517	8,0

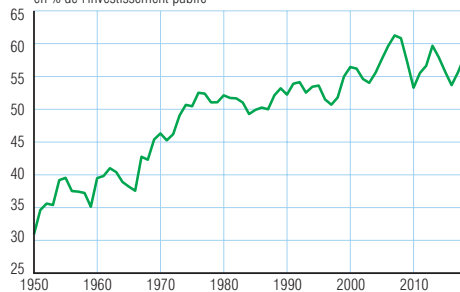
1. Dépenses de fonctionnement des fonctions prévention médico-sociale et action sociale. 2. France hors Mayotte.

Note : données issues des comptes des collectivités locales.

Sources : DGCL ; DGFiP.

Poids des investissements des administrations publiques locales de 1950 à 2018

en % de l'investissement public



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard